GARDNER DENVER

PROTECT 5 years

Extended Warranty for GD Compressors

Conditions
Directives opérationnelles

Version 1.1

Directives opérationnelles

Sommaire

1. Description des programmes
2. Modèles/gammes éligibles
3. Vente de compresseurs neufs
4. Re-garantie
5. Périodes de garantie normales
6. Conditions de vente
7. Mise en service
8. Inscription dans le cadre des programmes de garantie **GD**
9. Statut de prestataire de services agréé Gardner Denver
10. Obligations du client
11. Obligations du prestataire de services agréé Gardner Denver
12. Revalidation de la garantie pour les compresseurs invendus
13. Cessions
14. Couverture **GD Protect** et responsabilité
15. Exclusions du programme de garantie **GD Protect**
16. Droits réglementaires
17. Annexes

1. Description du programme

GD PROTECT 5

GD PROTECT 5 est une offre de garantie étendue, accompagnée d'un contrat d'entretien entre le propriétaire du compresseur et le prestataire de services agréé Gardner Denver.

GD PROTECT 5 est gratuit pour le propriétaire du compresseur.

GD PROTECT 5 n'est pas disponible pour tous les modèles proposés par Gardner Denver (voir la section deux pour plus de détails).

GD PROTECT 5 est proposé sur une base différente pour chaque pays, comme défini par Gardner Denver

GD PROTECT 5 permet également la re-garantie de compresseurs non couverts par **GD PROTECT 5** lors de leur vente initiale. La section quatre propose plus de détails sur cette procédure.

2. Modèles/gammes éligibles

Voici les modèles et/ou les gammes pouvant être inclus dans l'extension de garantie **GD PROTECT 5**

Modèle/Gamme	Durée de la couverture
• ESM & VS rotatif (7,5 Kw – 132 Kw uniquement) • EnviroAire à injection d'eau sans huile • EnviroAire T & TVS sans huile • Sécheurs Gardner Denver	5 ans (60 mois) à compter de la mise en service ou 66 mois à compter de l'expédition départ usine (selon l'événement se produisant le premier)

3. Vente de compresseurs neufs

La gamme **GD PROTECT 5** de programmes de garantie est conçue pour être mise en œuvre en tenant compte du cycle de travail anticipé du compresseur.

Le prestataire de services agréé Gardner Denver doit tenir compte de la nature du travail de chaque compresseur.

Un contrat d'entretien GD PROTECT 5 ou un plan d'entretien distribué agréé est requis pour valider la garantie GD PROTECT 5.
Si le programme d'entretien du prestataire de services agréé Gardner Denver est utilisé, il doit d'abord être approuvé par Gardner Denver, qui se réserve le droit de remplacer un produit Gardner Denver. **NB : les programmes d'entretien pour les inscriptions à GD PROTECT 5 doivent mentionner un remplacement de l'élément de compression après 36 000 heures de service et du palier moteur après 24 000 heures de service.**

Gardner Denver se réserve le droit de surveiller le contenu et l'exécution des programmes d'entretien afin de garantir le respect des critères de qualité au sein de toute zone d'installation de **GD PROTECT 5**.

4. Re-garantie

GD PROTECT 5 permet aux prestataires de services agréés Gardner Denver de re-garantir un compresseur éligible non inclus initialement dans le programme **GD PROTECT 5**.

> Re-garantie **GD PROTECT 5** : Dans la mesure où les heures de services n'excèdent pas de plus de 12 000 heures les heures consignées lors de la mise en service ou 6 mois après l'échéance de la garantie standard (selon l'événement se produisant le premier), le prestataire de services agréé Gardner Denver, suite à un contrôle de bon fonctionnement et à la remise en service du compresseur, peut soumettre une demande en vue d'étendre l'inscription à **GD PROTECT 5**. Cette procédure ne peut être effectuée qu'une fois, ce qui implique une durée de reprise maximale pour **GD PROTECT 5** de 5 ans après la mise en service ou 66 mois après la livraison départ usine (selon l'événement qui se produit le premier) pour le produit éligible. Si la demande est acceptée, Gardner Denver fournit un nouveau carnet de garantie et de révision en ligne pour la machine concernée.

Aucune réclamation ne sera acceptée pour toute défaillance survenue avant ou pendant la période de 90 jours à compter de la date d'entrée en vigueur de la re-garantie !

Le déroulement du contrôle de bon fonctionnement est défini à l'annexe quatre.

Un contrôle du bon fonctionnement dûment exécuté s'entend comme la réalisation d'une inspection documentée ainsi que la réalisation de tous les travaux de réparation identifiés lors du contrôle du bon fonctionnement.

5. Périodes de garantie normales

Les périodes de garantie normales du produit à vis industriel sont décrites ci-dessous : -

Produit	Garantie normale	Compléments
Tous les compresseurs à vis à bain d'huile	24 mois à compter de la mise en service ou 27 mois à compter de la date d'expédition départ usine	Néant
Compresseurs à vis sans huile EnviroAire	24 mois à compter de la mise en service ou 27 mois à compter de la date d'expédition départ usine	Néant
Équipements en aval *	12 mois à compter de la mise en service ou 15 mois à compter de la date d'expédition départ usine	Néant
Pièces	9 mois à compter de la date d'expédition	Néant

Pour connaître les conditions de garantie dans leur intégralité, consultez la police de garantie générale.

* S'entendent comme les sécheurs, purges, séparateurs huile/eau et filtres en ligne

6. Conditions de vente

Le compresseur doit être installé sur le territoire national dans lequel réside le distributeur agréé GD. Si le compresseur est vendu à l'étranger, il ne peut être inscrit dans le cadre de **GD PROTECT 5** que s'il existe un distributeur agréé ou un prestataire de services agréé GD dans le pays de destination susceptible de prendre en charge le programme **GD PROTECT 5**.

Le compresseur doit être vendu directement à l'utilisateur final par le vendeur agréé.

Les ventes par le biais de revendeurs ne sont pas éligibles pour **GD PROTECT 5** à moins qu'un prestataire de services agréé Gardner Denver ne mette en service le compresseur, fournisse l'ensemble des pièces et lubrifiants d'origine requis après la vente et garantisse que le revendeur dispose de techniciens d'entretien formés et agréés GD.

Le statut de prestataire de services CompAir agréé est défini à la section neuf.

7. Mise en service

Tout prestataire de services agréé Gardner Denver doit mettre en service le compresseur conformément aux instructions mentionnées en annexe une.

Le prestataire de services agréé Gardner Denver doit inscrire le compresseur en ligne et télécharger la fiche de mise en service (disponible sur l'Extranet du centre de garantie) signée par le technicien responsable et le propriétaire du compresseur (ou son représentant) sur le système de garantie Gardner Denver dans les 90 jours suivant la date de mise en service.

La signature du technicien chargé de la mise en service suffira à confirmer l'acceptation de l'installation. Gardner Denver se réserve le droit d'annuler à tout moment ce privilège si le niveau de compétence avéré lors de l'approbation des installations est insuffisant.

La date consignée sur la fiche de mise en service constitue le début de la période de validité de **GD PROTECT 5**.

Si la fiche de mise en service n'est pas intégralement renseignée, le compresseur concerné est inéligible pour le programme **GD PROTECT 5** et la garantie standard telle que définie à la section cinq s'applique.

Si le défaut d'inscription et de téléchargement des fiches de mise en service devient, de l'avis de Gardner Denver, persistant, cette dernière se réserve le droit de retirer le statut de prestataire de services agréé.

8. Inscription au programme de garantie GD PROTECT 5

L'inscription doit obligatoirement s'effectuer en suivant les procédures indiquées ci-dessous : -

A) Vente de compresseurs neufs

Les compresseurs peuvent être inscrits dans le cadre de **GD PROTECT 5** lors de leur mise en service, à condition de télécharger sur le système de garantie Gardner Denver une fiche de mise en service renseignée (voir le point 7). Le début de la période de validité de **GD PROTECT 5** est toujours la date de mise en service consignée dans la fiche de mise en service et se termine après un maximum de 5 ans à compter de la mise en service ou 66 mois à compter de date d'expédition départ usine (selon l'événement qui se produit le premier).

Le processus est le suivant : -
Le compresseur doit être mis en service par un prestataire de services agréé Gardner Denver.

Le compresseur doit être inscrit sur le système de garantie en ligne accessible via l'Extranet de Gardner Denver. Le compresseur doit être inscrit dans les **90** jours suivant la mise en service. Tout manquement à cette procédure entraîne l'invalidité de la garantie GD PROTECT 5.

La fiche de mise en service doit être intégralement renseignée et téléchargée sur le système de garantie de Gardner Denver au moment de l'inscription.

En l'absence d'une inscription avec fiche de mise en service dans les 90 jours, le compresseur est inéligible pour GD PROTECT 5 et n'est couvert que par la garantie standard. Dans une telle situation, la seule façon de pouvoir inscrire un compresseur à GD PROTECT 5 est de le faire via le processus de re-garantie ou de reprise décrit à la section B.

B) Re-garantie

Il est possible d'étendre la garantie **GD PROTECT 5** d'un compresseur ou de l'intégrer au programme **GD PROTECT 5** suite à un contrôle de bon fonctionnement. Les limites horaires sont présentées ci-dessous : -

Point limite : 12 000 heures de service ou 6 mois après échéance de la garantie standard

Re-garantie de la durée de vie totale : 5 ans après la mise en service ou 66 mois après l'expédition départ usine, selon l'événement qui se produit le premier

Le processus est le suivant : -
Le prestataire de services agréé Gardner Denver doit fournir la preuve de la réalisation d'un contrôle de bon fonctionnement concluant (annexe trois) ainsi qu'une fiche de mise en service intégralement renseignée (à télécharger sur l'Extranet) au département Garantie de Gardner Denver.

Ces documents peuvent être téléchargés pour une inscription nouvelle ou existante.

Toute demande de re-garantie doit être autorisée par votre département Garantie de Gardner Denver local.

En cas d'acceptation, le département Garantie de Gardner Denver fournit un carnet de révision en ligne (re-garantie).
Les certificats peuvent être imprimés à partir de l'Extranet du système de garantie.

Le prestataire de services agréé Gardner Denver doit transmettre une copie de ces deux éléments au propriétaire du compresseur et conserver une copie pour ses archives.

Période d'exclusion de la re-garantie

Aucune réclamation ne peut être acceptée pour toute défaillance survenue avant ou pendant la période de 90 jours à compter de la date d'entrée en vigueur de la re-garantie !

9. Statut de prestataire de services agréé Gardner Denver

Gardner Denver est seul juge de l'octroi ou non du statut de prestataire de services Gardner Denver agréé à un vendeur.

Il n'existe aucun accord entre Gardner Denver et ses canaux de distribution en vertu duquel le statut de prestataire de services agréé serait automatiquement accordé.

Seuls les prestataires de services agréés Gardner Denver sont habilités à inscrire des compresseurs dans le cadre du programme **GD PROTECT 5** ou à conclure un contrat d'entretien GD PROTECT 5.

Un prestataire de services agréé doit au minimum disposer de techniciens qualifiés et formés pour tous les produits éligibles au programme **GD PROTECT 5** qu'il est en droit de vendre et de prendre en charge.

Gardner Denver a le droit absolu de retirer à tout moment le statut de prestataire de services agréé et de ré-affecter les compresseurs du programme **GD PROTECT 5** à tout autre prestataire de services agréé de son choix.

En cas de résiliation du contrat de distribution d'un prestataire de services agréé, Gardner Denver a le droit absolu de ré-affecter les compresseurs inscrits au programme **GD PROTECT 5** à tout autre prestataire de services agréé de son choix.

10. Obligations du client

Si le programme **GD PROTECT 5** est gratuit pour le propriétaire du compresseur, certaines conditions doivent cependant être remplies dans le cadre du programme **GD PROTECT 5**.

Pour commencer, le client doit confier la mise en service de son nouveau compresseur à un prestataire de services agréé Gardner Denver et faire approuver l'installation par un technicien de ce dernier.

Dans le cas d'une re-garantie, le propriétaire du compresseur doit autoriser l'exécution d'un contrôle du bon fonctionnement sur le ou les compresseurs en question et procéder à tous les travaux de réparation à ses frais.

Dans les deux situations décrites ci-dessus, il est recommandé au propriétaire du compresseur de passer un contrat d'entretien GD PROTECT 5, qui couvre la période de garantie **GD PROTECT 5**. Le propriétaire du compresseur doit s'assurer que la fiche de mise en service indique clairement son souhait d'inscrire le ou les compresseurs concernés dans le cadre du programme **GD PROTECT 5**. Il doit également savoir que cela implique qu'il est d'accord pour qu'un audit de l'installation/l'exploitation soit réalisé si Gardner Denver le juge nécessaire.

Le propriétaire du compresseur doit autoriser le prestataire de services agréé à exécuter le contrat d'entretien GD PROTECT 5 Service conformément au programme d'entretien publié par Gardner Denver dans le carnet de garantie et de révision en ligne. L'entretien ne peut être confié qu'à Gardner Denver ou à l'un de ses distributeurs agréés.

Des pièces Gardner Denver d'origine doivent être utilisées pour toutes les réparations.

Des kits Gardner Denver d'origine doivent être utilisés pour toutes les opérations d'entretien.

Des lubrifiants Gardner Denver d'origine doivent être utilisés pendant toute la période de garantie **GD PROTECT 5**. (AEON3000, AEON6000 ou AEON9000)

Le propriétaire du compresseur a la responsabilité de tous les contrôles quotidiens indiqués dans le manuel d'utilisation/le plan d'entretien.

Le propriétaire du compresseur a la responsabilité de s'assurer que les conditions d'installation en vigueur sur le site sont maintenues au niveau existant lorsque la fiche de mise en service a été renseignée.

Si le propriétaire du compresseur ne parvient pas à faire exécuter et valider le programme d'entretien, l'inscription au programme **GD PROTECT 5** sera invalidée. Le compresseur reviendra alors à la couverture assurée par la garantie normale à condition que les périodes indiquées à la section 5 n'aient pas expiré.

L'eau injectée compresseurs sans huile: Il est du devoir des propriétaires de tester l'approvisionnement en eau et qualité de l'eau interne avant la mise et à intervalles réguliers par la suite. Le compresseur ne sera pas éligible pour garantie GD PROTECT 5 sans un rapport d'analyse de l'eau soumise et approuvée.

Le non-respect de l'une quelconque des conditions de la présente section résiliera de fait la couverture **GD PROTECT 5** pour le ou les compresseurs en question.

Si le propriétaire du compresseur contrevient à l'une des conditions de garantie du programme **GD PROTECT 5**, toute nouvelle inscription est impossible.

11. Obligations du prestataire de services agréé Gardner Denver

Le vendeur qui effectue la demande d'inscription d'un compresseur au programme **GD PROTECT 5** doit être un prestataire de services agréé Gardner Denver.

Dans le cas de la vente d'un compresseur neuf, ce dernier doit être mis en service conformément aux instructions définies à l'annexe une, et un formulaire d'inscription et de mise en service intégralement renseigné doit être saisi dans le système de garantie Gardner Denver dans les 90 jours suivant la mise en service.

Dans le cas d'une re-garantie, le prestataire de services agréé doit envoyer ou télécharger un formulaire de mise en service intégralement renseigné et envoyer ou télécharger la preuve d'un contrôle de bon fonctionnement concluant au département Garantie de Gardner Denver. Ces documents doivent être fournis dans le mois suivant l'exécution du contrôle de bon fonctionnement.

TOUTES LES LISTES DE CONTRÔLE D'ENTRETIEN, LES KITS D'ENTRETIEN / LUBRIFIANTS UTILISÉS DOIVENT ÊTRE INSCRITS VIA LE **MOBILE QR SERVICE REGISTRATION SYSTEM** DU CENTRE DE GARANTIE EN LIGNE. . CE SYSTÈME UTILISE LES CODES QR POUR VÉRIFIER L'UTILISATION D'ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN D'ORIGINE ET NÉCESSITE UNE APPLICATION DE LECTURE DES CODES QR POUR SMARTPHONE (BLACKBERRY, IPHONE, ANDROID ET WINDOWS MOBILE).
Les détails exhaustifs sont disponibles dans le manuel Mobile QR Service Registration sur l'Extranet de GD.

Le prestataire des services agréé est chargé de compléter le carnet de révision pour chaque compresseur du programme **GD PROTECT 5** à l'aide du système Mobile QR Service Registration et d'effectuer le suivi du carnet de garantie et d'entretien en ligne. Ces carnets, ainsi que les copies du certificat d'inscription au programme **GD PROTECT 5**, de la fiche de mise en service, des contrats d'entretien et de tout contrôle de bon fonctionnement peuvent être audités sur demande par Gardner Denver.

Le certificat d'inscription au programme **GD PROTECT 5** du propriétaire du compresseur, ainsi que le carnet de garantie et d'entretien dans le cas d'une reprise, sont envoyés au prestataire de services agréé. Il incombe à ce prestataire de s'assurer que ces documents sont remis au propriétaire du compresseur.

Le compresseur doit être entretenu conformément au plan d'entretien indiqué dans le carnet de garantie et de révision et à tous les points supplémentaires convenus entre le prestataire de services agréé et le propriétaire du compresseur.

- Des pièces Gardner Denver d'origine doivent être utilisées pour toutes les réparations.

- Des kits Gardner Denver d'origine doivent être utilisés pour toutes les opérations d'entretien.
- Des lubrifiants Gardner Denver d'origine garantis ou de classe alimentaire doivent être utilisés pendant la période de garantie **GD PROTECT 5**.

Le non-respect de l'une quelconque des conditions ci-dessus entraîne l'inéligibilité du compresseur à **GD PROTECT 5** et sa couverture dans le seul cadre de la garantie normale, sous réserve qu'elle soit toujours en vigueur conformément à la section cinq.

Les cessions entre prestataires de services agréés sont déconseillées et peuvent faire l'objet d'une pénalité, voir section treize.

Gardner Denver se réserve le droit d'auditer les performances d'un prestataire de services agréé. Toute preuve d'incapacité à mettre en œuvre et/ou à appliquer le programme de garantie **GD PROTECT 5** peut entraîner la perte du statut de prestataire de services agréé.

Gardner Denver se réserve le droit d'inspecter périodiquement toute installation de garantie GD PROTECT 5 des utilisateurs finaux.
En cas de découverte de pièces tierces ou de toute modification significative du système affectant matériellement l'intégrité de l'installation, la garantie GD PROTECT 5 sera immédiatement annulée.

12. Revalidation de la garantie pour les compresseurs invendus

Si un compresseur stocké par un distributeur GD dépasse sa date limite de vente initiale, la période de garantie GD PROTECT 5 doit être revalidée au moyen de la fiche de revalidation présentée à l'annexe six.

13. Cessions

Gardner Denver estime qu'il y a cession dans les situations suivantes :

A) Changement de propriétaire
La revente du compresseur à un nouveau propriétaire annule l'inscription à **GD PROTECT 5** sauf remise en service immédiate avec contrôle du bon fonctionnement et ré-inscription dûment exécutés conformément à la section 11 (reprise).
La vente de la société de l'utilisateur final invalide l'inscription au programme **GD PROTECT 5** sauf si l'entretien par le prestataire de services agréé est maintenu et que le compresseur est dûment réinscrit (voir la section quatre consacrée à la reprise).

B) Relocalisation du compresseur
Le propriétaire du compresseur doit informer le prestataire de service agréé, qui doit alors remettre le compresseur en service, approuver l'installation et notifier le service garantie de Gardner Denver conformément à la section quatre (reprise).

C) Changement de prestataire de services agréé
Le propriétaire du compresseur doit formuler une demande écrite auprès du service garantie de Gardner Denver exposant clairement les motifs de la demande de cession. Si les motifs sont acceptables, la cession de l'inscription au programme **GD PROTECT 5** à un nouveau prestataire de services agréé peut être approuvée. Gardner Denver se réserve le droit de s'entretenir avec le propriétaire du compresseur et le prestataire de services agréé si la qualité d'entretien ou le tarif sont en jeu.

14. Couverture GD PROTECT 5 et responsabilité

Pour tous les produits éligibles au programme de garantie GD PROTECT 5, la responsabilité des différentes parties se définit ainsi : -

Pièces éligibles : Gardner Denver est responsable pendant toute la durée de la couverture.

- **Élément de compression (toutes les pièces contenues dans l'unité) :** à l'exclusion de la vanne thermostatique d'huile, des filtres à huile à visser et des filtres de séparateur fin à visser le cas échéant
- **Réducteurs :** le cas échéant
- **Moteurs :** à l'exclusion des courroies d'entraînement, des poulies, du système de graissage automatique, des accouplements et des caoutchoucs associés le cas échéant
- **Réservoirs de séparateur :** à l'exclusion des tuyaux associés et des accouplements Victaulic et Flexmaster associés
- **Refroidisseurs d'air et d'huile :** à l'exclusion des tuyaux associés et des accouplements Victaulic et Flexmaster associés
- **Démarreur étoile/triangle (unités à vitesse fixe)**
- **Régulateurs de vitesse complets et variateurs (unités VS)**
- **Ventilateur**
- **Contrôleurs GD Pilot :** à l'exception des capteurs de pression et de température, des contacteurs, des solénoïdes
- **Système osmotique, y compris le réservoir de remplissage d'eau** (unités EnviroAire) à l'exclusion de l'élément de filtrage de l'eau

Main-d'œuvre	Gardner Denver est responsable pour la période de garantie standard. Après expiration de la période de garantie standard, la main-d'œuvre et les frais de déplacement ne sont pas couverts par la garantie GD Protect 5 étendue.

Remarques importantes

- preuve documentée de tous les frais supplémentaires non liés aux pièces de rechange (par exemple, location de matériel, etc.)
- les réclamations doivent être soumises dans les 3 mois suivant la défaillance, sous peine d'être invalidée

Les éléments faisant l'objet d'un entretien sont garantis conformément au nombre d'heures indiqué dans le plan d'entretien Gardner Denver officiel. Les conditions ambiantes en vigueur sur le site (filtres à air dans des atmosphères très poussiéreuses par exemple) peuvent imposer une réduction de ces périodicités limites.

Les pièces seront fournies gratuitement ou seront créditées au tarif auquel elles sont réglées, comme Gardner Denver le jugera bon.

Si les pièces sont fournies pour une réparation sous garantie via une livraison avant 10h00 couverte, il est possible de demander le remboursement de cette livraison sur la réclamation soumise au titre de la garantie.

15. Exclusions du programme de garantie GD PROTECT 5

(Après la période de garantie standard)

- Toutes les pièces non identifiées comme étant éligibles à la section 14
- Vanne thermostatique d'huile, filtres à huile à visser, filtres de séparateur fin à visser, courroies d'entraînement, poulies, système de graissage automatique, accouplements et caoutchoucs associés, tuyaux et accouplements Victaulic et Flexmaster associés, capteurs de pression et de température, solénoïdes, élément de filtrage de l'eau, vannes d'aspiration, vannes de pression minimum, membrane de piston d'équilibrage
- Les dommages causés par l'eau de refroidissement et de lubrification qui ne se conforme pas à la «spécification de l'eau» pour les compresseurs d'eau injectées ne seront pas couverts par la garantie. Spécification de l'eau est publié dans les manuels d'utilisation ou peuvent être fournies sur demande. Il est du devoir des propriétaires de tester l'eau d'alimentation et la qualité de l'eau interne avant la mise en service et à intervalles réguliers par la suite
- Machines vendues hors standard sans implication de Gardner Denver
- Pièces et temps passé relevant de l'entretien normal
- Main-d'œuvre et déplacements
- Lubrifiants
- Inspection et réglage des soupapes, des programmateurs et des pressostats
- Dommage accidentel du capotage
- Dommages/dysfonctionnement causés par les conditions de fonctionnement ambiantes, et notamment des températures extrêmes, une poussière et une saleté excessives ou une humidité extrême. Ces conditions nécessitent un entretien plus fréquent que les recommandations standard afin d'éviter tout endommagement du compresseur.
- Nettoyage des composants
- Fixation des connexions électriques
- Coût de réparation ou de remplacement des composants soumis à des conditions difficiles (ex : filtres à air/huile, lubrifiants, contacteurs, etc.)
- Pièces non remplacées ou non contrôlées aux intervalles d'entretien indiqués
- Additions au compresseur/à l'installation non approuvées par Gardner Denver
- - Alimentation incorrecte ou anormale
- Connexions électriques ou câblage externe défectueux ne faisant pas partie intégrante du compresseur
- Corps étrangers, négligences, mauvaises utilisations ou mauvais traitements volontaires
- Incendie
- Cas de force majeure
- Exposition aux conditions météorologiques
- Déplacement du compresseur non autorisé par le prestataire de service agréé et non signalé par écrit au service Garantie de Gardner Denver

- Tout compresseur non installé de manière permanente (ex. : unités mobiles ou de location)
- Réparations non effectuées par le prestataire de service agréé
- Pertes ou dommages indirects découlant d'une défaillance du compresseur
- Gardner Denver décline toute responsabilité indirecte de quelque nature que ce soit

16. Droits réglementaires

Les modalités de la garantie **GD PROTECT 5** n'affectent pas les droits réglementaires du client.

Annexes

1) Directives de mise en service

2) Contrôle de bon fonctionnement

3) Fiche de demande de revalidation de la garantie

4) Programme d'entretien des compresseur à vis lubrifiés

5) Programme d'entretien des compresseur à vis sans huile

6) Demande de revalidation de garantie

DIVISION SERVICE APRÈS-VENTE

DIRECTIVES CONCERNANT LA LIVRAISON ET LA MISE EN SERVICE

INSPECTION APRÈS LIVRAISON

GARDNER DENVER S'EFFORCE DE LIVRER DES MACHINES EXEMPTES DE TOUT DOMMAGE. TOUTEFOIS, VOUS DEVEZ EFFECTUER UNE INSPECTION COMPLÈTE DE LA MACHINE DÈS SA RÉCEPTION. SI UNE MACHINE EST ENDOMMAGÉE PENDANT SON TRANSPORT, LE DISTRIBUTEUR/CLIENT DOIT IMMÉDIATEMENT NOTIFIER L'AMPLEUR DES DOMMAGES AU SERVICE EXPÉDITION/LIVRAISON DU SITE CONCERNÉ.

SI GARDNER DENVER A ORGANISÉ LE TRANSPORT, ELLE SE CHARGE DE DEMANDER UN REMBOURSEMENT DIRECTEMENT AUPRÈS DU TRANSPORTEUR ; SINON, C'EST AU DESTINATAIRE DE LA MACHINE DE SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION AUPRÈS DU TRANSPORTEUR.

SI UN DOMMAGE SURVIENT LORS DU TRANSPORT DU FAIT DU TRANSPORTEUR GARDNER DENVER, L'ACTION SUIVANTE EST REQUISE POUR QUE GARDNER DENVER PUISSE SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION AUPRÈS DE L'ASSURANCE DU TRANSPORTEUR. NOTIFIER IMMEDIATEMENT LE CONDUCTEUR DU TRANSPORTEUR ET CONSIGNER LE DOMMAGE SUR LE BON DE LIVRAISON. INFORMER ENSUITE LE RESPONSABLE DE LA COMMANDE SUR LE SITE GARDNER DENVER APPROPRIÉ, QUI AURA ALORS BESOIN DES INFORMATIONS SUIVANTES : -

- DATE DE RÉCEPTION
- DATE DE DÉCOUVERTE DU DOMMAGE
- DESCRIPTION DU DOMMAGE (SI POSSIBLE AVEC PHOTOGRAPHIES A L'APPUI)
- RÉFÉRENCE DE LA COMMANDE
- COPIE DU BON DE LIVRAISON

INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

TOUTES LES INSTALLATIONS DE COMPRESSEUR DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉES OU VÉRIFIÉES PAR DES PERSONNES COMPÉTENTES ET DÛMENT QUALIFIÉES AVANT TOUTE MISE EN SERVICE. TOUT PROBLÈME DOIT ÊTRE IMMÉDIATEMENT SIGNALÉ À LA DIVISION/AU SITE GARDNER DENVER CONCERNÉ(E) ET AU CLIENT. LORSQUE L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE ONT ÉTÉ EXECUTÉES PAR L'UTILISATEUR FINAL ET SONT PAR LA SUITE JUGÉES INCORRECTES OU CONSIDÉREES COMME DES FACTEURS AYANT CONTRIBUÉ À U NE DÉFAILLANCE QUELCONQUE, LA GARANTIE EST NULLE ET NON AVENUE.

EN AUCUN CAS, LA MACHINE INSTALLÉE NE DOIT ÊTRE MISE EN MARCHE SI L'INSTALLATION EST JUGÉE INCORRECTE.

LORSQUE LA MISE EN SERVICE EST TERMINÉE, UN MEMBRE HABILITÉ DU PERSONNEL DU CLIENT DOIT ÊTRE INFORMÉ DES CONTRÔLES D'ENTRETIEN CORRECTS À EFFECTUER ET DE LA MÉTHODE DE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE.

LE CLIENT EST INVITÉ À CONCLURE UN CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES AGRÉÉ DE GARDNER DENVER (PRÉALABLE OBLIGATOIRE À T OUTE PROTECTION GD).

Séries ESM & VS - Rapport de mise en service

Compresseur - Type et numéro de série	Numéros de série	
Type :	Élément de compression :	Tableau démarreur :
Numéro de série	Moteur :	Sécheur :
Codes de configuration GD Pilot	Variateur :	**Mis en service par et la date**
Code 1 :		Nom :
Code 2 :	Contrôleur GD PIlot:	Identifiant :
Code 3 :	Version logiciel GD Pilot:	Date (*jj/mm/aaaa*) :

Options installées					
Horloge temps réel :	Oui ❑	Non ❑	Sonde de temp. refoul. réfrig. final :	Oui ❑	Non ❑
Sélect. charge de base :	Oui ❑	Non ❑	Récupération de chaleur :	Oui ❑	Non ❑
Pressostat différentiel filtre à air :	Oui ❑	Non ❑	Canopée chauffe :	Oui ❑	Non ❑
Pressostat différentiel filtre à huile :	Oui ❑	Non ❑	Casserole d'égouttement d'huile :	Oui ❑	Non ❑
Pressostat différentiel séparateur :	Oui ❑	Non ❑	Séparateur d'eau :	Oui ❑	Non ❑

Détails du site
Société :
Adresse : Code postal :
Contact :
Téléphone :
E-mail :

Coordonnées de la société de vente/distributeur
Société de vente/distributeur :
Adresse : Code postal :
Contact :
Téléphone :
E-mail :
Ingénieur de mise en service :
Date de mise en service :

Application du compresseur

Détails de l'huile
Type :
Grade :

Historique des défauts
Si cela est applicable, veuillez donner toutes les précisions sur les éventuels historiques de défauts dans la rubrique « Autres commentaires » au verso.

Conditions environn. du site		
Site propre ?	Oui ❑	Non* ❑
Installation satisfaisante ?	Oui ❑	Non* ❑
Fuites d'eau/huile[#] ?	Oui[+] ❑	Non ❑
Si vous avez répondu « Non » (*) ou « Oui » ([+]), veuillez donner tous les détails dans la rubrique « Autres commentaires » au verso. [#]Modèles à refroidissement eau uniquement		

Détails de l'installation :		
Taille câble :		mm^2
Taille fusible :		amp.
Qualité d'eau satisfaisante ? [#]	Oui ❑	Non ❑ *
Raccords des tuyauteries conformes aux directives ?	Oui ❑	Non ❑ *
Si vous avez répondu « Non » (*), veuillez donner tous les détails dans la rubrique « Autres commentaires » au verso. [#]Modèles à refroidissement eau uniquement		

Valeurs réelles					
Pression interne (B2) :	bars ❑	psi ❑	Courant (A) à pleine charge :		amp.
Pression conduite/réseau (B1) :	bars ❑	psi ❑	Courant (A) à vide :		amp.
Température de l'huile (R2) :	°C ❑	°F ❑	**Heures**		
Temp. ambiante :	°C ❑	°F ❑	Total heures fonct.		h
Vanne thermostatique huile s'ouvre à	°C ❑	°F ❑	Total des heures en charge		h
Humidité relative :		%	**Transmission entraînement**		
Tension :		volts	Tension courroies correcte ?	Oui ❑	Non ❑ *
Tension en charge :		volts	*Si vous avez répondu « NON » veuillez donner tous les détails dans la rubrique « Autres commentaires » au verso.*		
Différentiel tension satisfaisant ?	Oui ❑	Non ❑			

Détails des contrôles					
Seuil de coupure :	bars ❑	psi ❑	Redém. distant validé :	Oui ❑	Non ❑
Seuil de coupure/Pression cible :	bars ❑	psi ❑	Redém. programmé validé :	Oui* ❑	Non ❑
[2] Seuil de coupure :	bars ❑	psi ❑	[2] Redém. programmé validé :	Oui* ❑	Non ❑
[2] Seuil de coupure/Pression cible :	bars ❑	psi ❑	Entrées en option validées :	Oui* ❑	Non ❑
Régulation de régime *(le cas échéant)* :	oui ❑	non ❑	Sorties en option validées :	Oui* ❑	Non ❑
Fonctionnement :	automatique ❑	continu ❑	Sélection de charge de base validée :	Oui* ❑	Non ❑
Pression à vide :	bars ❑	psi ❑	Auto redém. validé :	Oui ❑	Non ❑
Temps de décharge :		(secondes)	Séquenceur contrôlé :	Oui* ❑	Non ❑

**Si vous avez répondu « OUI » veuillez donner tous les détails dans la rubrique « Autres commentaires » au verso.*

Détails des équipements en aval
Filtre(s) : Type(s) et grade(s)
Sécheur : Fabricant/type/numéro série
Dimension du réservoir (litres) :

Signatures	Majuscules d'imprimerie	Signature	Date *(jj/mm/aaaa)*
Opérateur: éducation Terminé ❑			
Technicien de mise en service:			
Client/ Utilisateur final:			

Autres commentaires

Si possible, et lorsque cela est applicable, veuillez fournir des photos des défauts/défaillances

Série EnviroAire / EnviroAire VS - Rapport de mise en service

Compresseur - Type et numéro de série	Numéros de série	
Type :	Élément de compression :	Tableau démarreur :
Numéro de série	Moteur :	Sécheur :
Codes de configuration GD pilot	Onduleur *(le cas échéant)* :	**Mis en service par et la date**
Code 1 :		Nom :
Code 2 :	Contrôleur GD Pilot :	Identifiant :
Code 3 :	Version logiciel GD Pilot :	Date *(jj/mm/aaaa)* :

Options installées					
Horloge temps réel :	Oui ❑	Non ❑	Sonde de temp. refoul. réfrig. final :	Oui ❑	Non ❑
Sélect. charge de base :	Oui ❑	Non ❑	Récupération de chaleur :	Oui ❑	Non ❑
Pressostat différentiel filtre à air :	Oui ❑	Non ❑	Canopée chauffe :	Oui ❑	Non ❑
Pressostat différentiel filtre à huile :	Oui ❑	Non ❑	Casserole d'égouttement d'huile :	Oui ❑	Non ❑
Pressostat différentiel séparateur :	Oui ❑	Non ❑	Séparateur d'eau :	Oui ❑	Non ❑

Détails du site
Société :
Adresse : Code postal :
Contact :
Téléphone :
E-mail :

Coordonnées de la société de vente/distributeur
Société de vente/distributeur :
Adresse : Code postal :
Contact :
Téléphone :
E-mail :
Ingénieur de mise en service :
Date de mise en service :

Application du compresseur

Conditions environn. du site		
Site propre ?	Oui ❑	Non* ❑
Installation satisfaisante ?	Oui ❑	Non* ❑
Fuites d'eau/huile[#] ?	Oui[+] ❑	Non ❑

Si vous avez répondu « Non » (*) ou « Oui » ([+]), veuillez donner tous les détails dans la rubrique « Autres commentaires » au verso. [#]Modèles à refroidissement eau uniquement

Détails de l'installation :		
Taille câble :		mm^2
Taille fusible :		amp.
Qualité d'eau satisfaisante ? [#]	Oui ❑	Non ❑ *
Raccords des tuyauteries conformes aux directives?	Oui ❑	Non ❑ *

Si vous avez répondu « Non » (*), veuillez donner tous les détails dans la rubrique « Autres commentaires » au verso. [#]Modèles à refroidissement eau uniquement

Historique des défauts
Si cela est applicable, veuillez donner toutes les précisions sur les éventuels historiques de défauts dans la rubrique « Autres commentaires » au verso.

Valeurs réelles					
Total des heures de fonctionnement :			Alimentation eau maxi. :		secondes
Total des heures en charge :			Alimentation eau mini. :		secondes
Pression interne (B2) :	bars ❑	psi ❑	Qualité d'eau OK :	Oui ❑	Non* ❑
Pression conduite/réseau (B1) :	bars ❑	psi ❑	Prélèvement d'eau effectué :	Oui+ ❑	Non ❑
Temp. ambiante :	°C ❑	°F ❑	Tension :		volts
Humidité relative		%	Tension en charge :		volts
Température de l'eau (R2) :	°C ❑	°F ❑	Différentiel tension acceptable ?	Oui ❑	Non ❑
Cycle de remplacement d'eau :		heures	Courant (A) à pleine charge :		amp.
			Courant (A) sans charge :		amp.

Si vous avez répondu « NON » (*) ou « Oui » (+), veuillez donner tous les détails dans la rubrique « Autres commentaires » au verso.

Détails des contrôles					
Seuil de coupure :	bars ❑	psi ❑	Redém. distant validé :	Oui ❑	Non ❑
Seuil de coupure/Pression cible :	bars ❑	psi ❑	Redém. programmé validé :	Oui* ❑	Non ❑
[2] Seuil de coupure :	bars ❑	psi ❑	[2] Redém. programmé validé :	Oui* ❑	Non ❑
[2] Seuil de coupure/Pression cible :	bars ❑	psi ❑	Entrées en option validées :	Oui* ❑	Non ❑
Régulation de régime *(le cas échéant)* :	oui ❑	non ❑	Sorties en option validées :	Oui* ❑	Non ❑
Fonctionnement :	automatique ❑	continu ❑	Sélection de charge de base validée :	Oui* ❑	Non ❑
Pression à vide :	bars ❑	psi ❑	Auto redém. validé :	Oui ❑	Non ❑
Temps de décharge :		secondes	Séquenceur contrôlé :	Oui* ❑	Non ❑

**Si vous avez répondu « OUI » veuillez donner tous les détails dans la rubrique « Autres commentaires » au verso.*

Détails des équipements en aval
Filtre(s) : Type(s) et grade(s)
Sécheur : Fabricant/type/numéro série
Dimension du réservoir (litres) :

Signatures	Majuscules d'imprimerie	Signature	Date *(jj/mm/aaaa)*
Opérateur: Éducation Terminé ❑			
Technicien de mise en service:			
Client/ Utilisateur Final:			

Autres commentaires

Si possible, et lorsque cela est applicable, veuillez fournir des photos des défauts/défaillances

Calendrier d'entretien des compresseurs à vis lubrifiées (série ESM, VS 7-22Kw) de Gardner Denver

Action Requise	Hebdomadaire	2000 H 6 mois	4000 H 12 mois	8000 H	12000 H	24000 H	36000 H
purger les condensâts du réservoir séparateur	*						
verifier l'affichage du GD Pilot pour des maintenances ou pour défauts/alarmes déjà réarmées	*						
vérifier/nettoyer les préfiltres de caisson	*						
vérifier/nettoyer les préfiltres du convertisseur de fréquence	*						
vérifier le niveau d'huile	*	*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre à air		*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre à huile		*	*	*	*	*	*
verifier les connexions et le cablage		*	*	*	*	*	*
verifier les connexions du système de controle		*	*	*	*	*	*
verifier le fonctionnement de la soupape de sécurité		*	*	*	*	*	*
verifier la perte de charge du séparateur		*	*	*	*	*	*
controler les paliers de l'élément de compression		*	*	*	*	*	*
controler les paliers moteur		*	*	*	*	*	*
nettoyer exterieurement le refrigerant final et refroidisseur d'huile		*	*	*	*	*	*
verifier l'élément filtrant de la crépine d'eau		*	*	*	*	*	*
verifier le système de contrôle		*	*	*	*	*	*
verifier le sytème de mise à vide		*	*	*	*	*	*
verifier le clapet de pression mini		*	*	*	*	*	*
verifier le système de reprise d'huile		*	*	*	*	*	*
verifier le fonctionnement et le réglage de la thermistance		*	*	*	*	*	*
remplacer l'huile minérale (Aeon 3000) **		*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre de l'armoire électrique*			*	*	*	*	*
remplacer le pré-filtre sécheur*			*	*	*	*	*
remplacer l'élément séparateur			*	*	*	*	*
verifier les contacts des contacteurs de puissance			*	*	*	*	*
verifier les courroies*			*	*	*	*	*
faire la maintenance du sécheur*			*	*	*	*	*
faire la maintenance de la vanne du purge de condensats du sécheur*			*	*	*	*	*
graisser les paliers moteur*			*	*	*	*	*
remplacer le filtre du convertisseur de fréquence (modèles VS uniquement)			*	*	*	*	*
faire la maintenance du clapet de pression mini				*		*	
faire la maintenance du régulateur d'aspiration				*		*	
remplacer le tube de reprise d'huile				*		*	
remplacer les filtre de caisson*				*		*	
remplacer les electrovannes de contrôle					*	*	*
remplacer les capteurs de pression					*	*	*
remplacer les courroies*					*	*	*
remplacer les plots d'accouplement*					*	*	*
remplacer les flexibles					*	*	*
remplacer les roulements du moteur						*	
remplacer la sonde de température d'huile						*	
remplacer l'element du bypass d'huile						*	
remplacer les plots elastiques du moteur						*	
remplacer l'élément de compression							*
remplacer les plots elastiques de l'element de compression							*

*si c'est nécessaire

** S'il vous plaît se référer au manuel des opérateurs pour les changements d'huile synthétique (Aeon9000) et de FoodGrade (Aeon6000)

Ce tableau précise la fréquence des entretiens de chaque élément. Ainsi, un astérisque dans la colonne 2.000 h indique que cette action doit être effectuée toutes les 2.000 heures.
Les travaux de maintenance quotidiens, hebdomadaires ou annuels prévus aux termes des instructions de service respectives en vigueur sont également à mettre en oeuvre. Si le compresseur fait partié d'une unite intégrée et pour toute opération de maintenance concernant le sècheur veuillez vous référer au manuel spécifique au sècheur. Au-delà de la période initiale, la certification du réservoir incombe au client.

Pour les tâches quotidiennes et hebdomadaires, veuillez consulter le manuel de l'utilisateur. Selon le pays ou territoire dans lequel vous vous trouvez, certaines conditions d'entretien peuvent être différentes de celles qui sont décrites ci-dessus (par exemple les intervalles de changement d'huile). Consultez le manuel de l'utilisateur.

GARDNER DENVER

PROTECT 5 years
Extended Warranty for GD Compressors

Calendrier d'entretien des compresseurs à vis lubrifiées (série ESM, VS 23-132Kw) de Gardner Denver

Action Requise	Hebdomadaire	3000 H 12 mois	6000 H 24 mois	9000 H	12000 H	24000 H	36000 H
purger les condensâts du réservoir séparateur	*						
verifier l'affichage du Delcos pour des maintenances ou pour défauts/alarmes déjà réarmées	*						
vérifier/nettoyer les préfiltres de caisson	*						
vérifier/nettoyer les préfiltres du convertisseur de fréquence	*						
vérifier le niveau d'huile	*	*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre à air		*	*	*	*	*	*
remplacer le filtre à huile		*	*	*	*	*	*
verifier les connexions et le cablage		*	*	*	*	*	*
verifier les connexions du système de controle		*	*	*	*	*	*
verifier le fonctionnement de la soupape de sécurité		*	*	*	*	*	*
verifier la perte de charge du séparateur		*	*	*	*	*	*
controler les paliers de l'élément de compression		*	*	*	*	*	*
controler les paliers moteur		*	*	*	*	*	*
nettoyer exterieurement le refrigerant final et refroidisseur d'huile		*	*	*	*	*	*
verifier l'élément filtrant de la crépine d'eau		*	*	*	*	*	*
verifier le système de contrôle		*	*	*	*	*	*
verifier le sytème de mise à vide		*	*	*	*	*	*
verifier le clapet de pression mini		*	*	*	*	*	*
verifier le système de reprise d'huile		*	*	*	*	*	*
verifier le fonctionnement et le réglage de la thermistance		*	*	*	*	*	*
remplacer la cartouche du graisseur automatique*		*	*	*	*	*	*
remplacer l'huile synthétique (Aeon 9000) **			*		*	*	*
remplacer le filtre de l'armoire électrique*			*	*	*	*	*
remplacer le pré-filtre sécheur*			*	*	*	*	*
remplacer l'élément séparateur			*	*	*	*	*
nettoyer si besoin le faisceau refrigerant final et refroidisseur d'huile			*	*	*	*	*
verifier les contacts des contacteurs de puissance			*	*	*	*	*
verifier les courroies*			*	*	*	*	*
faire la maintenance du sécheur*			*	*	*	*	*
faire la maintenance de la vanne du purge de condensats du sécheur*			*	*	*	*	*
graisser les paliers moteur*			*	*	*	*	*
remplacer le filtre du convertisseur de fréquence (modèles VS uniquement)			*	*	*	*	*
faire la maintenance du clapet de pression mini				*		*	
faire la maintenance du régulateur d'aspiration				*		*	
remplacer le tube de reprise d'huile				*		*	
remplacer les filtre de caisson*				*		*	
remplacer les electrovannes de contrôle					*	*	*
remplacer les capteurs de pression					*	*	*
remplacer les courroies*					*	*	*
remplacer les plots d'accouplement*					*	*	*
remplacer les flexibles					*	*	*
remplacer les roulements du moteur						*	
remplacer la sonde de température d'huile						*	
remplacer l'element du bypass d'huile						*	
remplacer les plots elastiques du moteur						*	
remplacer l'élément de compression							*
remplacer les plots elastiques de l'element de compression							*
remplacer les raccords Flexmaster*							*

*si c'est nécessaire

** S'il vous plaît se référer au manuel des opérateurs pour les changements d'huile minérale (Aeon 3000) et de FoodGrade (Aeon6000)

Ce tableau précise la fréquence des entretiens de chaque élément. Ainsi, un astérisque dans la colonne 3.000 h indique que cette action doit être effectuée toutes les 3.000 heures.
Les travaux de maintenance quotidiens, hebdomadaires ou annuels prévus aux termes des instructions de service respectives en vigueur sont également à mettre en oeuvre. Si le compresseur fait partié d'une unite intégrée et pour toute opération de maintenance concernant le sècheur veuillez vous référer au manuel spécifique au sècheur. Au-delà de la période initiale, la certification du réservoir incombe au client.

Pour les tâches quotidiennes et hebdomadaires, veuillez consulter le manuel de l'utilisateur. Selon le pays ou territoire dans lequel vous vous trouvez, certaines conditions d'entretien peuvent être différentes de celles qui sont décrites ci-dessus (par exemple les intervalles de changement d'huile). Consultez le manuel de l'utilisateur.

Calendrier d'entretien des compresseurs à vis non lubrifiées (série EnviroAire) de Gardner Denver

ACTION REQUISE	Hebdomadaire	4000 H 12 mois	8000 H	16000 H	24000 H	36000 H
verifier l'affichage du GD Pilot pour des maintenances ou pour défauts/alarmes déjà réarmées	*					
vérifier/nettoyer les préfiltres de caisson	*					
vérifier/nettoyer les préfiltres du convertisseur de fréquence	*					
initialiser la mémoire des défauts		*	*	*	*	*
remplacer l'element du filtre d'entrée d'air		*	*	*	*	*
remplacer le filtre de l'armoire électrique*		*	*	*	*	*
remplacer les filtre et joints d'injection d'eau		*	*	*	*	*
remplacer l'element pre-filtre de traitement d'eau*		*	*	*	*	*
verifier les fuites d'eau et d'air		*	*	*	*	*
nettoyer toutes les ailettes du réfrigerant		*	*	*	*	*
verifier le fonctionnement de la sonde de niveau d'huile et remplacer le joint torique		*	*	*	*	*
verifier le fonctionnement du clapet de pression mini / anti-retour		*	*	*	*	*
verifier le fonctionnement du clapet de controle de pression		*	*	*	*	*
verifier la pression interne du réservoir d'eau		*	*	*	*	*
verifier les connexions et le cablage		*	*	*	*	*
verifier les connexions du système de controle		*	*	*	*	*
nettoyer les parties internes du compresseur et le caisson		*	*	*	*	*
verifier la qualité d'eau de refroidissement		*	*	*	*	*
prenez un échantillon d'eau de l'element de compression et de l'envoyer à GD pour l'analyse *		*	*	*	*	*
vérifier le jeu des roues latérales et contrôler le rotor principal.		*	*	*	*	*
révision de la vanne d'admission (EnviroAire 15-37Kw)		*	*	*	*	*
nettoyer l'element du filtre de régulateur d'air		*	*	*	*	*
remplacer l'electrovanne de mise à vide			*	*	*	*
remplacer les capteurs de pression			*	*	*	*
faire la maintenance de la vanne pression mini/anti-retour			*	*	*	*
verifier le système de contrôle			*	*	*	*
remplacer l'element de filtre de sortie				*		
remplacer la cartouche d'osmose inverse				*		
remplacer la pompe de filtration				*		
remplacer l'electrovanne de purge d'eau				*		
remplacer l'electrovanne de remplissage d'eau				*		
remplacer la vanne d'arret d'eau				*		
remplacer les filtre de caisson*				*		
remplacer la tuyauteries plastiques				*		
remise en etat du moteur principal					*	
remplacer les plots elastiques du moteur					*	
remplacer les plots elastiques de l'element de compression						*
Renew airend †						*

*si c'est approprié

† Selon la qualité de l'eau, changement prématuré pourrait être nécessaire

Ce tableau précise la fréquence des entretiens de chaque élément. Ainsi, un astérisque dans la colonne 4.000 h indique que cette action doit être effectuée toutes les 4.000 heures.

Les travaux de maintenance quotidiens, hebdomadaires ou annuels prévus aux termes des instructions de service respectives en vigueur sont également à mettre en oeuvre. Si le compresseur fait partié d'une unite intégrée et pour toute opération de maintenance concernant le sècheur veuillez vous référer au manuel spécifique au sècheur. Au-delà de la période initiale, la certification du réservoir incombe au client.

Pour les tâches quotidiennes et hebdomadaires, veuillez consulter le manuel de l'utilisateur. Selon le pays ou territoire dans lequel vous vous trouvez, certaines conditions d'entretien peuvent être différentes de celles qui sont décrites ci-dessus (par exemple les intervalles de changement d'huile). Consultez le manuel de l'utilisateur.

CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT GD PROTECT
À UTILISER POUR LA RE-GARANTIE **GD PROTECT**

CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT GD PROTECT :

1.1.Le contrôle de bon fonctionnement GD PROTECT s'applique aux compresseurs d'air à vis et bain d'huile GD n'ayant pas dépassé 8000 heures de service depuis la date de mise en service initiale.

1.2. Lorsqu'un compresseur est enregistré auprès de GD par un prestataire de services agréé et accepté par GD dans le cadre de ce programme, GD s'engage au titre de l'extension ou de la re-garantie, telle que définie dans le présent document, pour la période GD PROTECT à compter de la date où l'entretien majeur et le contrôle de bon fonctionnement ont été effectués avec succès et où toutes les autres conditions et exigences du programme ont été satisfaites.

2. RE-GARANTIE GD PROTECT :

2.1. Pour enregistrer un compresseur dans le cadre du programme de contrôle du bon fonctionnement GD, le prestataire de services agréé doit soumettre un formulaire au service garantie de GD pour confirmer qu'un entretien majeur et un contrôle de bon fonctionnement tels que définis dans le présent document ont été effectués et que le compresseur est « comme neuf » et, de ce fait, dans un état permettant une re-garantie.

3. CONDITIONS GD PROTECT :

3.1 Lorsque le compresseur est approuvé et accepté dans le cadre du programme, les termes de la garantie tels que détaillés dans les directives de garantie GD standard s'appliquent au compresseur pour la seule période de validité du programme GD PROTECT. Les exceptions suivantes aux directives de garantie GD standard s'appliquent dans tous les cas.

3.1.2. La période de couverture de GD PROTECT s'applique à toutes les pièces prises en charge du groupe compresseur. Toutefois, si la garantie s'applique à certaines pièces ou à certains ensembles du compresseur à compter de la date initiale de mise en service, elle n'est pas affectée par le programme GD PROTECT et reste effective jusqu'à la date d'échéance initiale. Lorsque la date d'échéance initiale de ces pièces survient pendant la période GD PROTECT, les conductions du programme GD PROTECT s'appliquent alors aux pièces pour le reste de la période GD PROTECT.

3.1.3. Coût des pièces utilisées pour effectuer le travail Couvert par le programme GD PROTECT, qui s'engage à fournir gratuitement les pièces requises pour effectuer les réparations ou à remplacer les pièces fournies par les prestataires de services agréés, à la seule discrétion de GD.

4. CONTRAT D'ENTRETIEN :

4.1 Le prestataire de services agréé doit conclure un contrat d'entretien avec l'utilisateur final afin d'assurer l'entretien et la maintenance du compresseur conformément aux exigences planifiées en utilisant uniquement des pièces et d'origine et des lubrifiants GD.

4.2 Si, à tout moment, l'utilisateur final choisit de faire appel à un prestataire de services différent ou de mettre un terme au contrat d'entretien, le programme GD PROTECT est annulé.

6. EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTRETIEN MAJEUR :

6.1. Un entretien majeur doit être effectué avant que le compresseur puisse être accepté dans le cadre d'une extension ou d'une re-garantie GD PROTECT. Cet entretien couvre, comme défini dans le manuel d'utilisation du compresseur, une période de 9 000 heures de service ou une période équivalente pour les compresseurs dont les exigences diffèrent en termes d'entretien. Le compresseur est ensuite entretenu, conformément à son programme d'entretien, comme s'il était neuf à compter de la date d'exécution de l'entretien majeur.

7. CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT :

7.1 Toutes les pièces du compresseur doivent être examinées avec soin afin de déterminer si le compresseur dans son ensemble peut être considéré comme neuf lorsqu'une demande de re-garantie GD PROTECT est soumise à GD. Outre les contrôles d'entretien normaux effectués lors de l'entretien majeur, le contrôle du bon fonctionnement doit également inclure les points suivants :

7.1.1. Toute pièce tierce identifiée est remplacée par des pièces d'origine GD, y compris les lubrifiants.

7.1.2. Pour un compresseur à refroidissement par eau, l'inspection et l'entretien du refroidisseur interne doivent être effectués pour s'assurer de l'absence de corrosion ou d'accumulation de débris.

7.1.3. Un contrôle complet du système électrique, des connexions et de l'isolation du ou des moteurs doit être réalisé.

7.1.4. Le bon fonctionnement du déclenchement de l'arrêt du système de commande doit être testé.

7.1.5. Le cas échéant, le ou les réservoirs de pression du compresseur doivent être inspectés par un représentant du distributeur agréé afin de s'assurer que le ou les réservoirs sont sûrs et opérationnels.

7.1.6. L'installation du site doit être réévaluée et approuvée par le distributeur afin de garantir que l'installation du compresseur est acceptable.

PROGRAMME BILAN DE SANTÉ

PROTECT 5 years
Extended Warranty for GD Compressors

CE BILAN DE SANTÉ EST OBLIGATOIRE POUR **RENOUVELLEMENT DE GARANTIE** ☐

MODÈLE	N° DE SÉRIE	HEURES DE FONTIONNEMENT	DATE DE MISE EN ROUTE SUR SITE

N° de série bloc-vis	N° de série du moteur
Utilisateur/Lieu d'installation de la machine/Adresse	Distributeur Filiale
N° de téléphone Interlocuteur	Précédent prestataire de service
Précédent type d'huile et fabricant	Environnement (Propre/Sale/Autres)
Type de système de refroidissement par eau (Eau perdue/Tour/Radiateur)	

Bilan de santé – Liste de contrôle

1. Principales prestations effectuées ☐

2. Vérification des pièces ☐

- 2.1. Le filtre à air a été remplacé par une pièce d'origine par GD ☐
- 2.2. Le filtre à huile a été remplacé par une pièce d'origine par GD ☐
- 2.3. Le séparateur d'huile a été remplacé par une pièce d'origine GD ☐
- 2.4. Rempli avec de l'huile agréée par GD (Aeon) ☐

3. Vérifications mécaniques

- 3.1. Recherche de fuites d'air/d'eau effectuée ☐
- 3.2. Les filtres d'entrée d'air du caisson sont propres ☐
- 3.3. Le refroidisseur final et le refroidisseur d'huile sont propres ☐
- 3.4. Le filtre à air de régulation d'air est propre ☐
- 3.5. L électrovanne d'évacuation des condensats est propre ☐
- 3.6. Le filtre d'évacuation des condensats est propre ☐
- 3.7. Les filtre et gicleur de reprise d'huile sont propres ☐
- 3.8. Le filtre d'entrée d'eau de refroidissement est propre ☐
- 3.9. L'intérieur du refroidisseur à eau a été inspecté et nettoyé ☐
- 3.10. Le réservoir à pression a été inspecté et est en état de fonctionnement ☐
- 3.11. Les boulons du couvercle de la cuve du réservoir-séparateur sont serrés avec un couple correct ☐
- 3.12. La tension de la courroie de transmission est correcte ☐

4. Installation

- 4.1. Toute la tuyauterie a été vérifiée et déclarée en bon état ☐
- 4.2. Tous les câbles électriques entrants ont été vérifiés et déclarés en bon état ☐
- 4.3. Tous les fusibles ont été vérifiés et déclarés en bon état ☐
- 4.4. La ventilation a été vérifiée et déclarée en bon état ☐

5. Vérifications du circuit électrique

- 5.1. Les câblages du système de contrôle sont bien serrés et en bon état ☐
- 5.2. Les câblages du démarreur sont bien serrés et en bon état ☐
- 5.3. Câblages du moteur bien serrés et en bon état ☐
- 5.4. L'isolation du moteur principal et l'isolation du moteur du ventilateur ont été vérifiées, >2m ohms ☐
- 5.5. Les vérifications d'intensité du moteur principal et du moteur du ventilateur ont été effectuées et sont correctes ☐
- 5.6. L'état du câblage a été vérifié et déclaré satisfaisant ☐
- 5.7. Le réglage du pressostat/étalonnage du transducteur de pression est correct ☐

6. Vérifications liées au fontionnement

- 6.1. Le compresseur démarre, marche en charge, marche à vide et s'arrête correctement ☐
- 6.2. Le réservoir-séparateur se met à vide correctement ☐
- 6.3. Les réglages de la pression sont compris dans les limites de pression maximum du constructeur ☐
- 6.4. La température d'huile en fonctionnement se situe dans les limites autorisées ☐
- 6.5. L'évacuation des condensats fonctionne correctement ☐
- 6.6. Le système d'arrêt d'urgence fonctionne correctement ☐
- 6.7. L'arrêt sur défaut température air/huile fonctionne ☐
- 6.8. Les sécurités moteur principal et ventilateur fonctionnent ☐

[X] *Cocher la case appropriée ou laisser en blanc selon le cas*

DATE À LAQUELLE LA RÉVISION PRINCIPALE ET LE BILAN DE SANTÉ ONT ÉTÉ EFFECTUÉS

Détails relatifs à tous les travaux supplémentaires effectués en vue de se mettre en conformité avec les exigences du renouvellement de garantie

Contrat de service souscrit **oui/non**

Signature du client	Date	Signature du distributeur	Date

Cadre réservé au S.A.V. de GD

Demande ☐ Approuvée ☐ Refusée *(Cocher la case appropriée)*	N° d'enregistrement
En cas de refus, veuillez en indiquer la raison	Signature Date

DIVISION SERVICE APRÈS-VENTE

DEMANDE DE REVALIDATION DE LA GARANTIE

NOM DU DISTRIBUTEUR _____

AGENCE DU DISTRIBUTEUR _____

N° DE FAX DU DISTRIBUTEUR _____

DATE DE LA DEMANDE _____

IMPORTANT : AUCUNE REVALIDATION NE SERA CONSENTIE SANS LE NUMÉRO DE SÉRIE DU COMPRESSEUR

MODÈLE _____ NUMÉRO DE SÉRIE _____

VEUILLEZ FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS CI-DESSOUS : -

TEMPÉRATURE D'HUILE STABLE ☐ °C AMBIANTE ☐ °C

INTENSITÉ EN CHARGE (A) PH1 ☐ PH2 ☐ PH3 ☐

INTENSITÉ HORS CHARGE (A) PH1 ☐ PH2 ☐ PH3 ☐

CONTRÔLER CE QUI SUIT : -

FUITES D'HUILE OUI/NON FUITES D'AIR OUI/NON

COUPLE DES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES RECONTRÔLÉ OUI/NON

LA REVALIDATION DE LA GARANTIE NE PEUT ÊTRE CONSENTIE QU'UNE FOIS CETTE FICHE DÛMENT REMPLIE ET RETOURNÉE AU DÉPARTEMENT GARANTIE. LA NOTIFICATION DE L'ACCEPTATION DE LA REVALIDATION INTERVIENT DANS LES TROIS JOURS OUVRÉS. LA MISE EN SERVICE DOIT INTERVENIR DANS LES QUATORZE JOURS SUIVANT LA RÉCEPTION DE L'ACCEPTATION.

DISTRIBUTOR CONTACT TECHNICIEN DU DISTRIBUTEUR

_____ _____

COMMENTAIRES DE GARDNER DENVER